

COMITÉ EXÉCUTIF**RÉSOLUTION 2021-2-CEX-R-10*****Adoption de la Politique de développement durable de l'Université du Québec***

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec lors de la réunion 2021-2-CEX tenue le 24 mars 2021.

VU l'article 15 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU le paragraphe f) de l'article 33 du règlement général 4 *Pouvoirs des instances statutaires*;

VU le chapitre D-8.1.1 de la *Loi sur le développement durable* qui prévoit que « le développement durable » s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement;

VU l'intérêt de l'Université du Québec et de l'Association des employés et employées (AEESSUQ) sur la question du développement durable qui a mené à la mise sur pied d'un comité de développement durable au mois d'avril 2018, lequel a travaillé à élaborer son mandat, ses objectifs et un plan d'action en matière de développement durable au sein de l'organisation;

VU les travaux réalisés par le comité de développement durable depuis sa création et la volonté de l'Université du Québec de poursuivre la réalisation de sa mission en intégrant les principes de développement durable à ses décisions et à ses activités;

VU le projet de *Politique de développement durable de l'Université du Québec* qui a reçu un avis favorable de la direction de l'Université le 15 février 2021;

VU la recommandation du secrétaire général de l'Université du Québec à l'effet d'adopter la *Politique de développement durable de l'Université du Québec*;

Sur la proposition de Mme Murielle Laberge,
appuyée par Mme Monique Landry,

IL EST RÉSOLU :

D'adopter la *Politique de développement durable de l'Université du Québec*, et ce, conformément au projet annexé à l'avis d'inscription.

ADOPTÉE

Original signé par :

André G. Roy
Secrétaire général